



Union Patriotique

DU RHONE

BULLETIN OFFICIEL PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

et envoyé gratuitement à tous les membres donateurs souscripteurs et associés

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

au Siège social :

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Abonnement facultatif : 2 francs

Français! rien que Français!
V. DE LAPRADE.

LES ADHÉSIONS ET ABONNEMENTS

sont également reçus

38, Rue du Sergent-Blandan, LYON

Le mardi de chaque semaine
de 7 à 9 h. du soir

Compte rendu des Travaux du Comité

Réunion mensuelle du 16 octobre 1900

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Sanaoze, président.

CORRESPONDANCE

Il a été adressé un télégramme à la *Fédération Alsacienne-Lorraine de France et des Colonies* qui avait invité le Comité à se faire représenter à son banquet annuel qui a eu lieu le 30 septembre. Il a été impossible à l'*Union Patriotique* d'assister à cette fête.

ADHÉSIONS

Parmi les nouveaux adhérents, signalons : MM. Bertrand, professeur d'histoire au lycée de Gap ; commandant Roussialle, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or ; Pouillé fils ; Paul Vallarche ; A. Ternizien ; L. Riboud.

DEMANDES DE PRIX

Accueil favorable a été fait aux demandes émanant des sociétés suivantes : l'*Union Franchevilloise*, la *Martiale*, les *Excursionnistes lyonnais*.

DÉLÉGATIONS

Ont été délégués pour assister aux fêtes suivantes : Fête des *Tireurs du Rhône* (18 novembre), MM. Sanaoze, colonel Polonus, Dr Chambard-Hénon. Banquet annuel des *Anciens combattants de Bourgoïn* et des *Vétérans de Bourgoïn* qui aura lieu en commun le 19 novembre : MM. Dontenville, Buisson et Paufigue.

Banquet de la 100^e section des *Vétérans des armées de terre et de mer* (28 octobre 1900), M. Sanaoze ; fête de la *Martiale* (11 novembre) : M. Kœnig.

COMMUNICATIONS DIVERSES

M. Paufigue rend compte de la fête de la *Jeune France* (30 septembre).

Une délégation, composée de MM. Kœnig, Buisson, Paufigue et Reybet, déposera dimanche, le 28 octobre, à 10 heures du matin, au nom du Comité, une couronne sur le monument J. Ph. Anstett.

Il sera adressé à M. Ferrer, président du *Comité du Monument Blandan*, une lettre de remerciements au sujet de l'envoi d'un tableau représentant ce monument.

MM. Sanaoze, colonel Polonus et Kœnig ont été admis dans le Comité de patronage du monument qui sera érigé à Paris, grâce à l'initiative de la *Fédération Alsacienne-Lorraine de France et des Colonies*, aux Alsaciens-Lorrains morts pour la Patrie.

La séance est levée à 10 heures et demie.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Nous sommes heureux de féliciter bien chaudement deux de nos plus dévoués membres du Comité, MM. Buisson et Hess, qui viennent d'obtenir les palmes d'officier d'Académie.

M. Charles Buisson a déjà obtenu, il y a quelques mois, la décoration de chevalier de l'ordre de l'Annam au titre militaire : la nouvelle distinction s'adresse au secrétaire général des *Tireurs du Rhône*. Notre collègue est un actif : toutes les organisations dont il s'est occupé — et elles sont nombreuses — savent qu'avec notre ami Buisson, il faut compter sur un collaborateur zélé et consciencieux.

M. Auguste Hess, un Alsacien, est connu depuis longue date dans les milieux où les questions qui intéressent l'honneur et la prospérité du pays sont à l'ordre du jour. Il est, depuis quelques mois, président de l'*Avenir d'Oullins* : cette société ne pouvait faire un meilleur choix.

Notre ami est un tireur émérite et l'organisation de cet exercice pour la défense nationale est en d'excellentes mains. Mais ce qui nous a particulièrement fait plaisir dans cette nomination, c'est qu'elle est destinée au président de la 222^e *Société de Secours Alsacienne Lorraine*. Reçue de la main même de M. le Président de la République, cette distinction a une valeur toute particulière. Elle s'adresse à l'Alsacien et au mutualiste.

En Alsace, les préoccupations mutualistes ont toujours été, et depuis bien longtemps, au premier plan. Notre collègue a si bien les qualités requises pour diriger une telle œuvre que le gouvernement a cru, il y a quelques jours, lui décerner une des médailles de bronze qu'il a réservées, à l'occasion de l'Exposition Universelle, aux plus méritants de ceux qui s'occupent de cette importante question sociale.

Nous allions oublier un autre de nos collègues ; il est si souvent à la tête d'organisations philanthropiques que ne le pas le citer eût passé inaperçu. Nous parlons du Dr Chambard-Hénon qui a obtenu une médaille d'argent pour œuvres de mutualité. Tous applaudiront à cette distinction accordée à un de nos plus modestes et de nos plus anciens collègues.

L'*Union Patriotique du Rhône* est fière de compter, dans ses rangs, des hommes de cette valeur. C'est pour elle une preuve de vitalité, un encouragement dans la voie qu'elle s'est tracée et un espoir d'être encore utile à l'avenir.

LA FÊTE DES MORTS

Medaillés coloniaux de Villefranche

Le dimanche, 28 octobre, M. Dontenville, le dévoué vice-président de l'Union patriotique du Rhône, accompagné de M. Tronchet membre du même comité, a, comme l'an dernier, représenté notre Association à la cérémonie consacrée chaque année par les *Medaillés Coloniaux de Villefranche*, à honorer le souvenir de leurs camarades disparus. Nos délégués ont reçu de leurs hôtes l'accueil le plus cordial et ont été particulièrement l'objet des prévenances de M. Germain, président des *Medaillés Coloniaux*, et de toutes les notabilités présentes à la cérémonie.

Au cimetière, M. Germain prononce un discours duquel nous citons le passage suivant :

O vous ! chers disparus, que nous glorifions en ce jour mémorable, gardiens fidèles qui reposez si nombreux en terre coloniale, apparaissez à nos regards attendris auprès de ce monument du souvenir ; après avoir été la jeunesse et l'espoir de la patrie, soyez toujours l'exemple immortel des générations présentes et futures ; votre sang noblement répandu produira une moisson féconde, et le jour où la patrie mutilée fera appel à tous ses enfants, c'est votre âme indomptée qui les guidera dans la bataille, c'est l'éclair du triomphe et de la victoire qu'ils auront vu luire dans l'éblouissement de vos noms que nous avons inscrits sur ce monument d'honneur, pour la leçon de la postérité ; gloire donc à la patrie dont l'immortalité est faite de l'abnégation de ses enfants poussée jusqu'au sacrifice de la vie.

Que cette commémoration du sacrifice de la vie de nos chers camarades élève encore nos cœurs et exalte au plus haut degré nos sentiments de profonde affection ; oui, gloire à eux, ils ont tous été braves et parfois héroïques, montrons aux jeunes générations que lorsqu'on meurt pour la patrie, l'on revit pour les patriotes.

Puis M. Dontenville prend la parole. Reproduisons les principaux traits de cette belle improvisation qui a ému plus d'un auditeur.

Après un an, vous revoyez au milieu de vous les mêmes délégués de l'Union Patriotique du Rhône, venus de Lyon pour prendre part au pèlerinage qui vous amène chaque année auprès de ce monument et s'associer au pieux hommage que vous rendez à vos camarades morts loin de nous, victimes du devoir. L'exemple que vous donnez est digne d'éloges ; les cérémonies comme celles-ci sont de celles qui ont toute la sympathie de notre Société, nous sommes heureux de vous voir honorer la mémoire des soldats coloniaux, et nous tenons à vous montrer que nous partageons vos sentiments. Mais il est d'autres morts qu'il ne faut pas oublier, d'autres victimes du devoir qu'il convient d'honorer. Nous avons déjà inauguré dans un grand nombre de cantons les plaques où sont gravés les noms des victimes de la guerre de 1870. Villefranche ne voudra pas rester en arrière ; on saura, dans cette ville, rendre hommage à ceux qui ont affronté les longs voyages et les maladies des climats insalubres, pour agrandir notre empire colonial et porter notre drapeau sur les rivages les plus lointains, et à ceux qui, dans l'année terrible, sont tombés pour défendre le territoire envahi et, dans la défaite de la Patrie, sont morts pour sauver l'honneur. En ce moment, plus que jamais, il faut faire appel à toutes les bonnes volontés pour réveiller dans les cœurs le sentiment patriotique battu en brèche par des doctrines dissolvantes. Au lendemain de la guerre, tous les Français ne pensaient qu'à la revanche, et Gambetta exprimait le sentiment général quand il disait que nous n'aurions de repos que lorsque nous aurions reconquis nos provinces perdues. Aujourd'hui il semble qu'on oublie l'Alsace et la Lorraine, il semble qu'on veuille la paix à tout prix. Chers morts, vous que nous honorons en ce jour, parlez-nous, réveillez nos cœurs, ne permettez pas que l'amour de la Patrie s'y affaiblisse ; inspirez aux jeunes générations la foi dans les destinées de la France, afin que ce pays, que vous avez aimé jusqu'à lui sacrifier votre vie, reste grand et glorieux.

Un banquet, présidé par M. Chabert, député, a suivi la cérémonie. Les présidents de toutes les Sociétés patriotiques de Villefranche, Belleville, Beaujeu, Anse, etc., y assistaient ainsi que les deux adjoints de Villefranche et M. Desvoyes, conseiller d'arrondissement de Belleville. Au dessert, M. Germain a

ouvert la série des discours par les remerciements d'usage. Après une courte réponse lue par M. le député Chabert, notre vice-président s'est levé. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire que de mémoire cet excellent discours et de n'en donner par suite qu'une idée insuffisante.

Messieurs, a-t-il dit en substance, les deux délégués de l'Union patriotique qui ont aujourd'hui l'honneur d'être au milieu de vous, sont des professeurs, des hommes d'études. Demain, tandis que vous reprendrez vos diverses occupations dans le commerce ou l'industrie, ils retourneront à leurs livres et au travail intellectuel. Tous deux se réjouissent de se trouver au milieu de vous, parce qu'ils savent que, du contact des hommes d'action comme vous, et des hommes de pensée comme eux, il ne peut sortir que de bons résultats. Que dis-je ? l'union de ces deux classes d'hommes est nécessaire pour mettre en valeur les richesses naturelles de notre beau pays. La France est riche : elle a les ressources les plus variées ; elle a un admirable réseau de fleuves et de rivières ; elle a de vastes prairies et des plaines fertiles qui portent des moissons abondantes ; elle a ses vignobles qui lui donnent du vin fameux — on ne peut oublier le vin quand on parle dans le Beaujolais — elle brille dans toutes les branches de l'industrie humaine. La France est glorieuse. Elle a la gloire artistique et littéraire : elle possède l'hégémonie dans le domaine intellectuel. Elle a encore, pourquoi ne pas le dire ? elle a la gloire militaire : le drapeau tricolore a flotté sur toutes les capitales de l'Europe, portant dans ses plis les idées de patrie et de liberté. La France a son histoire, une histoire telle que n'en ont pas les autres peuples. Oui, la France est grande et belle. Mais il ne faut pas nous le dissimuler, d'autres ont marché plus vite que nous. La France qui, sous l'Empire, venait au second rang pour l'activité industrielle et commerciale, après l'Angleterre seule, est descendue au 4^e rang, après l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. Et ce qui doit nous donner à réfléchir, c'est l'attitude belliqueuse de ces trois puissances, dont deux sont nos voisins et nos ennemis. Les États-Unis, qu'on croyait absorbés par les entreprises commerciales et industrielles, ont eux aussi montré des appétits de conquête. Ce sont trois impérialismes qui se dressent menaçants devant nous. — Messieurs, on ne se sépare pas de son passé. Toutes les générations qui se succèdent dans un pays sont solidaires les unes des autres. Si l'une, mal dirigée, compromet la grandeur du pays, toutes celles qui suivent portent le poids de ses fautes. C'est pour nous une obligation d'honneur de ne pas laisser s'amoindrir entre nos mains le patrimoine légué par les aïeux. Pour être respectés, il faut être forts. Pour rendre à la Patrie mutilée ses provinces perdues, pour lui rendre son prestige et le rang auquel elle a droit, il faut une armée solide, une marine puissante. C'est là ce qui doit être l'objet de toutes nos pensées ; c'est de ce côté qu'il faut diriger nos efforts incessants. Un des plus grands orateurs qui aient illustré la tribune française, le général Foy, a dit : « Quand on parle, en France, d'honneur et de patrie, on est sûr de trouver de l'écho dans tous les cœurs ». Messieurs, c'est d'honneur et de patrie que je viens de vous parler. Vous n'êtes pas seulement de bons Français, vous êtes des soldats. Vous m'avez compris. Vive la France ! Vive la République ! Vive l'armée !

Nous avons essayé de donner au moins le sens de ce beau discours, maintes fois interrompu par les applaudissements ; mais ce qu'on ne saurait rendre, c'est la chaleur communicative avec laquelle il a été prononcé. Quand les applaudissements se furent apaisés, M. Gonin, adjoint de Villefranche, remercie les *Medaillés Coloniaux* de leur gracieuse invitation, au nom de la municipalité, puis, se tournant vers notre Vice-Président, il l'assure que la municipalité de Villefranche est toute disposée à s'occuper des plaques commémoratives. M. Dontenville le remercie au nom de l'Union Patriotique. M. Desvoyes lève ensuite son verre aux *Medaillés Coloniaux*, et le banquet se termine par des chansons.

Les Engagés volontaires de 1870-71

Comme tous les ans, les survivants de la guerre de 1870-71 vont se recueillir près des tombes de ceux qui ont succombé dans cette lutte inégale. Chacun se rappelle en ce moment ses souvenirs douloureux, chacun retrempe sa foi en l'avenir dans sa communion avec les victimes de l'Année terrible et la communique à ceux qui, plus jeunes, plus éloignés de cette

date fatale, ont pu avoir un moment de défaillance. Parmi les vétérans de cette guerre, signalons la Société des *Engagés Volontaires de 1870-71*. Tous accomplissent annuellement ce pieux pèlerinage, ceux-là même qui sont âgés et qui paient leur tribut à la maladie. Devant le monument du cimetière de la Guillotière, leur président, le Dr Chambard-Hénon, vice-président de l'*Union Patriotique du Rhône*, a prononcé l'allocution suivante, brève, d'un style haché, comme il convient à d'anciens soldats, et que chacun a écoutée dans un silence religieux.

Volontaires, chers Camarades, Combattants,

Nous vieillissons. Trente ans nous séparent de l'époque où, jeunes et pleins d'ardeurs, nous offrons nos bras volontaires à la patrie envahie.

La force prime le droit, disaient nos ravisseurs. Il semble que par le monde cette doctrine a fait des progrès. Certains peuples mettent toute leur confiance dans la force; d'autres, comme la France et la Russie, ont foi dans le droit et la justice. Les vérités éternelles et la justice immanente qu'évoquait volontiers notre compatriote, Jules Favre, restent et resteront.

Amis, ne nous décourageons pas. Par suite des événements, un jour viendra où, par la force ou par le droit, justice sera rendue à la France. Je vous souhaite de vivre assez longtemps pour voir se lever ce jour radieux, pour voir rentrer dans la grande famille française notre Alsace et notre Lorraine. Courage, espérance, patience.

Je vous invite à saluer nos compagnons morts pour la patrie de notre vieux cri : Vive la France ! Vive la République ! Vivent nos frères d'Alsace-Lorraine !

Vétérans des Armées de Terre et de Mer

La 100^e section des *Vétérans des Armées de Terre et de Mer* s'est rendue le même jour au monument élevé, à l'entrée du Parc, à la mémoire des Enfants du Rhône tombés en 1870-71. Après le salut au drapeau, exécuté par la Fanfare des *Sauveteurs volontaires du Rhône*, le drapeau de la 100^e section s'incline devant le monument et le président de cette section, notre collègue, M. Balouzet, dépose au pied du monument une superbe palme en argent, ornée d'un ruban tricolore, portant la fière devise de la Société : « Oublier... jamais. ». Il prononce le discours suivant que tous les assistants, plus de deux cents vétérans, écoutent dans un silence recueilli :

VÉTÉRANS, MES CHERS CAMARADES,

Le 30 octobre 1898, jour où furent inaugurées, par l'Union Patriotique du Rhône, des plaques commémoratives rappelant les noms des glorieux enfants de Lyon, morts pour la Patrie en 1870-71, nous venons ici déposer une palme en témoignage de notre reconnaissance envers nos camarades, tombés au champ d'honneur, après avoir vaillamment combattu pour la défense du drapeau et l'indépendance du territoire, donnant ainsi, aux générations futures, un grand exemple d'honneur et d'abnégation.

Mais, cette manifestation patriotique ne devait pas rester sans lendemain, car les Vétérans qui ont assisté à la grande épopée de l'année terrible ont tous gardé dans le cœur le culte du souvenir, et se feront un devoir de venir, chaque année, glorifier la mémoire de ceux qui ont si généreusement versé leur sang pour la patrie.

C'est donc avec une profonde émotion et le deuil dans le cœur, que nous venons aujourd'hui, pour la seconde fois, rendre hommage à nos malheureux frères d'armes victimes de la guerre.

Hélas ! ils sont nombreux dans notre département, ceux qui ont vu les jours tristes et sombres de la défaite, ces braves amis qui ont été témoins de nos luttes et de nos souffrances, ces hommes qui ont assisté à d'héroïques combats, à de mémorables batailles où les morts teignaient de sang la neige piétinée leur servant de linceul, tandis que les survi-

vants, l'oreille tendue et le cœur plein d'alarmes, entendaient les cris d'angoisse et de douleur des mourants, mêlés au sifflement des balles et au bruit sinistre du canon sonnant le glas funèbre de l'horrible carnage !...

Ah ! Messieurs, malgré les trente années qui nous séparent de ces jours de malheur, cet affreux souvenir est encore gravé dans la mémoire de tous et nous ne pouvons évoquer ces souvenirs douloureux sans faire revivre en nous l'horrible drame où la mort a moissonné de sa terrible faux le meilleur sang français !

Et depuis cette lugubre époque qui a plongé dans le deuil et les larmes de si nombreuses familles, combien des nôtres ont encore disparu emportés par les maladies dont le germe a pris naissance sur les champs de bataille ; chaque jour, n'avons-nous pas à déplorer de nouvelles victimes !...

Mais si, malheureusement, nos rangs s'éclaircissent de jour en jour, ceux qui survivront conserveront toujours le souvenir de nos malheurs afin d'y puiser les leçons et les enseignements utiles ; n'oublions pas, mes chers camarades, que c'est aux vétérans qu'incombe le devoir de réchauffer le zèle et d'exalter le patriotisme dans les jeunes cœurs, à indiquer à la génération nouvelle qu'elle a le devoir de venger nos désastres, donnons lui aussi des exemples de reconnaissance en venant périodiquement honorer, par un public hommage, la mémoire des braves tombés sous les balles ennemies.

Tel est, mes chers camarades, le devoir auquel aucun de nous ne saurait se soustraire.

Au nom de la 100^e section des Vétérans de la grande cité lyonnaise, je dépose cette palme au pied du monument élevé à la gloire des enfants du Rhône, en criant la belle et noble devise inscrite sur notre drapeau, Oublier... Jamais !...

Vive la France,
Vive la République.

La cérémonie se termine par l'audition de la *Marseillaise* que chacun écoute tête découverte.

Monument Anstett

Conformément aux décisions du Comité de l'*Union Patriotique du Rhône*, une délégation, composée de MM. Koenig, Dr Chambard-Hénon, Buisson et Reybet, à laquelle s'était joint M. Schwenger, s'est rendue, dimanche, le 28 octobre, à 10 heures du matin, au cimetière de la Guillotière, vers le monument de J. Ph. Anstett et y a déposé, suivant sa pieuse coutume, une couronne d'immortelles, cravatée d'un ruban tricolore. Cette cérémonie, dans sa modeste simplicité, est chère à tous nos cœurs : elle nous rappelle les absents, l'Alsace et la Lorraine.

Monument d'Edouard Thiers

La pieuse manifestation qui, chaque année, a lieu au monument d'Edouard Thiers, au square Raspail, était, cette année, plus imposante qu'à l'ordinaire ; les *Mobiles du Rhône*, les *Engagés Volontaires*, les *Combattants de 1870*, les *Vétérans des Armées de Terre et de Mer*, la *Société de Tir de l'Armée Territoriale*, l'*Avenir d'Oullins*, les *Touristes Lyonnais*, sont venus rendre un pieux hommage au défenseur de Belfort à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort.

Au pied du monument, nous avons remarqué MM. A. Lumière, le colonel Polonus, commandant Berthet, Camille Roy, Balouzet, Hess, etc.

M. Antoine Lumière prononce, devant une foule recueillie, l'allocution suivante :

Mes chers concitoyens,

Au nom des amis de notre cher Edouard Thiers, permettez-nous de vous remercier.

Oui ! nous vous remercions de vous être unis à nous en ce jour consacré à la mémoire de ceux qui ont vécu à nos côtés.

Nous vous remercions parce que vous venez nous aider à faire vivre parmi nous la mémoire du soldat impeccable,

du héros, du républicain infailible qu'était notre ami Thiers.

Ceux qui, parmi vous, ont approché ce grand citoyen, savent quel cœur battait dans sa poitrine. Ils savent comme nous, avec quelle éloquence il exprimait les sentiments de ceux qui ont l'amour de la patrie.

Ils se rappellent son courage indomptable, sa droiture, son admiration pour tout ce qui est grand, pour tout ce qui est juste, pour tout ce qui est bon.

Merci donc, mes chers concitoyens, d'être venus avec nous auprès de ce modeste monument dire par votre présence :

Edouard Thiers était un modèle de vertus civiques, nous voulons perpétuer son souvenir, afin de pouvoir dire à nos fils et à nos petits-fils : Faites des efforts pour imiter et pour ressembler à Edouard Thiers, vous mériterez ainsi l'estime de vos concitoyens et serez dignes du titre de républicains.

Merci, citoyens, merci ; puissions-nous, l'année prochaine, nous retrouver tous ici pour aviver la mémoire de celui qui fut le grand cœur que nous avons eu le bonheur de connaître.

La cérémonie se termine par le salut aux drapeaux et les sociétés défilent devant le monument.

LES ALSACIENS-LORRAINS

Le banquet annuel de la *Fédération Alsacienne-Lorraine de France et des colonies* a eu lieu le 30 septembre à la tour Eiffel, sous la présidence de M. Sansbœuf, président de la Fédération.

Au début du déjeuner, M. Sansbœuf a envoyé un souvenir ému aux frères d'Alsace et de Lorraine qui sont restés, sur leur sol natal, fidèles à la patrie française.

Au dessert, M. Vuillaume a fait un court historique de l'Alsace-Lorraine depuis la traité de Westphalie, qui mit fin à la guerre de Trente-Ans. M. Vuillaume a ensuite levé son verre à la France et à ceux qui, en Alsace et en Lorraine, continuent à souffrir et à attendre.

M. Sansbœuf a clos la série des discours. Le président de la Fédération a fait appel à tous les assistants les priant de souscrire pour le monument à élever aux Alsaciens-Lorrains morts en 1870-71.

« Tant que la question d'Alsace-Lorraine subsistera, a dit l'orateur en terminant, la paix ne reposera que sur la force des baïonnettes. Je lève mon verre aux liens indissolubles qui doivent exister entre les Alsaciens-Lorrains et tous les Français ; je bois à l'Alsace-Lorraine française ».

Des applaudissements nourris auxquels sont mêlés les cris de : Vive la France ! ont retenti pendant plusieurs minutes.

La Lyre Alsacienne-Lorraine prêtait son concours à cette cérémonie patriotique qui s'est terminée par un bal très animé.

Ainsi qu'ils ont coutume de le faire chaque année, les membres de la Société des anciens défenseurs de Strasbourg se sont réunis, ce même matin, à 8 heures, place Vendôme, pour aller accomplir leur pèlerinage à la statue de Strasbourg et au cimetière de Montparnasse.

Lorsque la couronne a été déposée sur le monument, le président, M. Schmitt, a prononcé une courte mais vibrante allocution qui a soulevé les acclamations unanimes de l'assistance. Le cortège s'est alors reformé et tous ces anciens combattants de 1870 se sont dirigés vers le cimetière Montparnasse où une couronne a été également déposée sur le tombeau d'Edmond Valentin, le dernier préfet français de Strasbourg.

A cette manifestation patriotique ont pris part un nombre considérable de vétérans de l'année terrible.

Dans sa fête annuelle du 21 octobre, en commémoration de la réunion de l'Alsace à la France en 1648, donnée par l'*Association Amicale des Alsaciens-Lorrains des Bouches-du-Rhône*, M. Steffan, le distingué vice-président a prononcé un discours dont l'éloquente correction patriotique a soulevé de vifs applaudissements. Il a constaté avec regret que la grave question d'Alsace-Lorraine paraissait quelque peu oubliée, mais qu'il fallait espérer toujours et quand même dans la justice immanente pour venger ce crime historique. Il a bu au général Mertzinger, à l'armée, aux provinces perdues et à la France.

BULLETIN DE L'UNION PATRIOTIQUE

La Mutualité à l'Exposition

Comme dans tous les Congrès triennaux fondés à Lyon en 1883 et qui ont eu successivement pour sièges diverses villes de France, notre président, M. Félix Sanaoze, a représenté la 183^e Société de Secours Mutuels (soierie lyonnaise) au premier Congrès international tenu à Paris du 6 au 10 juin dernier, à l'occasion de l'Exposition Universelle.

En rendant compte de sa mission, M. Sanaoze a présenté à la Société qui l'avait délégué un long et intéressant rapport dont nous donnerons ici un résumé.

Le Congrès, placé sous la présidence de M. le sénateur Lourtès, était divisé en deux sections, questions générales et questions techniques. M. Sanaoze, premier vice-président de la 1^{re} section, partageait cet honneur avec M. le comte Louis Skarzynski, délégué de la Russie.

A l'heure actuelle, la mutualité française compte 14.500 sociétés approuvées et 2 millions 400.000 membres, y compris la mutualité scolaire. La nouvelle loi de 1898 a favorisé ce splendide essor.

Dix questions étaient soumises à l'étude des congressistes : situation actuelle de la mutualité dans chaque pays ; rapports entre la mutualité et l'Etat ; rapports entre la mutualité et l'assistance ; l'assurance par l'Etat et l'assurance par la mutualité ; l'assurance contre le chômage ; la mutualité scolaire ; les Unions de sociétés ; rapports entre la mutualité et la coopération ; l'organisation du service médical et pharmaceutique et enfin l'extension de la mutualité aux membres de la famille.

Il faudrait un volume pour reproduire les magnifiques arguments que nos sommités françaises ont mis en relief dans les deux sections du Congrès.

M. Sanaoze analyse brillamment les rapports établis sur les questions à l'ordre du jour par MM. Arboux, Chaufon, Coumes, Mabillean, Rostang, Cavé, Delibes, Cheysson, Gyoux et Lacroix.

La France n'a rien à envier aux autres nations au point de vue mutualiste.

En Allemagne, l'Etat a organisé l'assurance obligatoire en cas de maladie, d'accident et d'invalidité de vieillesse ; l'Autriche a en partie imité son alliée. Si nous passons des pays allemands à la Belgique, à la Hollande et à la Suisse, nous trouvons une manière d'entendre l'assistance philanthropique plus conforme à la nôtre. La Suisse, par un referendum du mois de juin, a repoussé l'assurance obligatoire que quelques cantons allemands voulaient installer dans ce pays. La mutualité belge est très prospère. L'Italie, compte 6.725 sociétés, en dehors de ses banques populaires si importantes. En Espagne, quelques puissantes sociétés dépendant absolument de l'Etat et placées, chose curieuse, sous la haute inspection des corporations officielles de médecins et de pharmaciens.

L'Angleterre est puissamment organisée au point de vue de la mutualité, de la coopération, des retraites, de l'assurance sous ses formes multiples.

Aux Etats-Unis, les associations se forment librement, les organisations principales sont les syndicats de métiers, sociétés d'entraide, secours divers etc. ; on y constate cependant l'absence de solides réserves.

C'est la question des retraites qui préoccupe surtout les pays du Nord, Suède et Norvège.

La Russie entre aussi dans la voie de la prévoyance et de l'épargne, mais incline du côté de l'assurance obligatoire.

Rappelons une déclaration touchante du délégué du Canada, M. Breton, qui, citant une légende très populaire dans cette ancienne colonie française : « Voir la France et puis mourir ! » s'écrie, aux applaudissements de l'assistance

émue: « Mais lorsque l'on a vu la France, on ne veut plus mourir! »

Les autres rapports concernent surtout nos associations françaises et serviront de guide utile aux organisations du 7^e Congrès national (Limoges 1901).

La séance de clôture a eu lieu, au Palais des Congrès, le dimanche 10 juin, sous la présidence de M. Loubet, Président de la République, qui avait voulu ainsi témoigner de son haut intérêt pour la mutualité. Une ovation enthousiaste a salué le discours du Chef de l'Etat.

Au banquet de l'Hôtel Continental, M. Lourties présidait, assisté de MM. Fallières et Paul Deschanel.

Le président de la Chambre des Députés, dans un éloquent discours, a montré que l'avenir de la mutualité, seul remède efficace aux misères sociales, réside dans l'initiative individuelle et la liberté.

En préconisant chaleureusement la création des fédérations régionales prévues par la nouvelle loi, le rapport de M. Sanaoze se termine par la conclusion suivante:

« Venir en aide à ceux qui sont le moins favorisés, se tendre dans la vie une main fraternelle pour en franchir coude à coude et cœur à cœur les étapes quelquefois pénibles, même pour ceux qui semblent les plus heureux, alléger ainsi le poids des infirmités ou des charges de famille, en répudiant la charité des bureaux de bienfaisance, en maintenant la nécessité de l'effort individuel, tel est le but des sociétés de secours mutuels, appelées à prendre dans notre constitution sociale un essor de plus en plus prépondérant.

« En un mot, nos institutions développent sûrement, en raison de leur essence même, l'esprit de fraternité qui, par des intérêts et des sentiments réciproques, doit unir plus étroitement les hommes qui, déjà liés par les traditions de leur histoire commune, forment une seule et même nation, une seule et même famille, la France, que ses destinées appellent à marcher à la tête de l'humanité ».

Fête gymnique de la Jeune France

La *Jeune France* a donné, sur la place des Charpennes, dimanche le 30 septembre, dans l'après-midi, une fête gymnique en l'honneur de la remise de son nouveau drapeau. A cette solennité, à laquelle avaient pris part de nombreuses sociétés gymniques et musicales, avaient été délégués de la part du Comité de l'*Union patriotique du Rhône*, MM. Buisson et Paufigue qui se sont rencontrés avec le commandant Bernard du 96^e de ligne, représentant M. le Gouverneur militaire de Lyon. Devant toutes les sociétés réunies, drapeaux au vent, M. Buisson, à qui incombait la mission de remettre le nouveau drapeau à la *Jeune France*, s'est exprimé ainsi:

Mon Commandant, Messieurs,

Au nom de l'*Union Patriotique du Rhône*, je vous remercie de l'honneur que vous lui faites en désignant son représentant pour la remise officielle de ce drapeau.

Chers amis,

C'est avec une joie sincère et une réelle émotion que je confie à vos mains, jeunes et robustes, l'emblème vénéré de la Patrie, le symbole du Devoir, le drapeau enfin!

Nous avons la ferme conviction que vous saurez l'aimer, le respecter et plus tard le défendre, en soldats, en citoyens!

Jeunes gymnastes: observez fidèlement les préceptes que vous enseignent avec tant de dévouement vos chefs; soyez laborieux, persévérants, attentifs et disciplinés. N'oubliez jamais que nos pères de 1793 nous ont légué le drapeau tricolore, auréolé de gloire. Conservez-le intact, c'est notre signe de ralliement à tous; il représente ce que nous avons de plus cher, notre honneur national, la France, la République.

Ces belles paroles, émanant de quelqu'un qui a connu, dans les contrées lointaines, la signification du drapeau tricolore, ont été couvertes d'applaudissements nourris. Tous ont compris cette mâle allocution de notre délégué.

BANQUET DES VÉTÉRANS

des Armées de Terre et de Mer

30 octobre 1900.

Le banquet fraternel de la 100^e Section des Vétérans des Armées de Terre et de Mer a eu lieu dans la grande salle des fêtes du Palais d'Été, au sortir du pèlerinage que cette section avait fait le matin au monument de Pagny. Les convives sont au nombre de plus de trois cents; nous y remarquons MM. Pain, conseiller de préfecture; le capitaine Lechère du 157^e; Lavigne, adjoint au maire; Serin; Bizet; Michel, conseiller d'arrondissement; le commandant Berthet, président de la *Société de Tir de l'Armée Territoriale*; Perrin, commandant des sapeurs-pompiers de Lyon; Boucher, président des *Mobiles du Rhône*, etc., etc. L'*Union Patriotique du Rhône* était représentée par son président M. Sanaoze et le colonel Polonus, son vice-président.

Au coup du milieu, M. Balouzet, après avoir remercié les diverses notabilités d'être venues à ce banquet, s'exprime en ces termes:

MESSIEURS,

Trois années nous séparent à peine du jour, où pour la première fois, nous faisons appel aux anciens combattants de 1870-1871, ainsi qu'aux anciens soldats ayant servi depuis la guerre, pour fonder à Lyon la 100^e section des Vétérans des armées de terre et de mer; à cet appel, un grand nombre de nos camarades ont immédiatement répondu et, dans la première réunion, il a suffi de signaler l'importance de la Société et ses avantages au point de vue humanitaire et patriotique, pour qu'aussitôt tous les défenseurs de la Patrie soient venus se grouper, dans un même élan, afin de faire triompher l'idéal que nous poursuivons tous; la grandeur de la France, notre mère commune et assurer à ses adhérents, une pension de retraite pouvant leur permettre d'envisager l'avenir avec plus de calme et de sérénité.

En très peu de temps, la Société des Vétérans a pris une importance considérable, son accroissement a été des plus rapides et sa prospérité ne fait que s'accroître de jour en jour.

Nous comptons aujourd'hui 180.000 sociétaires inscrits et le capital déposé à la Banque de France s'élève déjà au chiffre énorme de près de cinq millions.

En ce qui concerne plus particulièrement notre section lyonnaise, aujourd'hui la plus nombreuse de France, le chiffre de nos sociétaires s'élève à 1700, déduction faite d'un très grand nombre de nos camarades de la première heure, qui ont été versés, par mesure d'ordre, dans de nouvelles sections dont la plupart ont été fondées par votre Conseil d'administration, dans les chefs-lieux de canton et communes du département du Rhône et départements circonvoisins, afin de permettre un recrutement plus important et rendre le versement des cotisations plus facile aux sociétaires.

Mais, en dehors des bienfaits matériels qu'elle doit procurer aux Vétérans, notre belle Société a encore le double avantage d'y joindre des bienfaits moraux, ceux d'entretenir les idées d'honneur et de dignité personnelle, c'est aussi la bonne confraternité de la vie militaire continuée dans la vie civile, c'est l'amour et la fidélité au drapeau affirmés jusqu'à la mort par ceux qui ont l'honneur de marcher sous ses plis, c'est enfin, la saine tradition du patriotisme d'assistance mutuelle perpétuée au delà du régiment.

Et pour bien nous maintenir toujours dans ces saines idées, nous bannirons de notre association, comme le recommande notre règlement, toutes paroles pouvant faire naître chez nous des idées de discorde et de méfiance. Dans nos assemblées comme au régiment, restons muets sur ce qui divise, pour ne parler que de ce qui unit et rapproche.

Oui Messieurs, notre grande institution d'assistance mutuelle, c'est la solidarité la plus propre à relever la dignité et à contribuer au bon ordre public: en tout temps et toujours, le Gouvernement pourra compter sur les Vétérans des Armées de terre et de mer, en temps de paix ils donneront de bons exemples; en temps de guerre tous ceux qui auront encore la vigueur nécessaire et, espérons que ce sera le plus grand nombre, apporteront à la Patrie des légions de volontaires expérimentés, prêts à reprendre les armes par pur élan de patriotisme; car tous les Vétérans ont conservé le souvenir des jours douloureux et pour eux, les regrets du passé continuent toujours plus poignants, à mesure que les années s'écoulent.

Et pour toujours conserver dans nos cœurs le pur patriotisme, n'oublions pas, mes chers Camarades, que notre Société a le précieux avantage et le très grand honneur de compter dans ses rangs Monsieur le Président de la République, membre d'honneur des Vétérans, que ses vertus civiques ont élevé à la première magistrature du Pays.

M. le général Jeanningros, président d'honneur et fondateur de la Société.

Notre président général, M. le général Lambert, le héros immortalisé par le pinceau de de Neuville dans le tableau célèbre « *Les dernières Cartouches* ».

Personne ici, Messieurs, n'ignore la lutte sanglante qui eut lieu le 1^{er} septembre 1870 ; la glorieuse journée de Bazeilles, où une poignée de vaillants soldats français, commandés par le chef de bataillon Lambert, tint en échec, sous une pluie de mitraille, toute une division Bavarroise.

La mort décimait les rangs de nos soldats, les munitions étaient entièrement épuisées et les quelques survivants allaient infailliblement succomber, écrasés par le nombre, quand le commandant Lambert, animé d'un courage et d'un patriotisme admirables, offrit sa poitrine à l'ennemi pour sauver le reste de ses compagnons de lutte.

Ah ! Messieurs, de tels exemples ne doivent pas s'oublier, ils méritent, au contraire, d'être rappelés sans cesse à nos enfants, afin que la jeune armée en laquelle est placée l'espoir de la France continue, comme elle l'a déjà fait dans nos expéditions coloniales, à tenir haut et ferme notre drapeau national.

C'est dans l'espoir de voir se réaliser nos espérances que je lève mon verre à la mémoire de tous les héros, nos anciens frères d'armes, tombés au champ d'honneur.

Ce devoir rempli, je porte un toast aux succès de nos armes dans notre expédition de Chine, à tous les patriotes français, à Messieurs les invités, aux diverses délégations qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette fête, à tous les Vétérans survivants des combats 1870-1871, à la presse, aux artistes, aux excellentes musiques du 96^e d'infanterie et Sauveteurs volontaires du Rhône et leurs chefs distingués, et je termine au cri de

Vive la France,
Vive la République.

(Tonnerre d'applaudissements.)

MM. Sanaoze et colonel Polonus sont nommés membres d'honneur de la Société.

Divers toasts sont ensuite portés : citons celui du colonel Polonus à l'armée et à l'avenir de la France, celui de M. Sanaoze à la santé de M. Balouzet.

Puis notre artiste lyonnais bien connu, M. Thonnet, entonne la *Marseillaise* : chacun se lève et répète le refrain en chœur.

Ajoutons que, pendant le dîner, la musique du 96^e de ligne a donné un concert fort vivement goûté, et que la fête se termine par une partie artistique qui a satisfait les plus difficiles.

ANCIENS MILITAIRES DU 62^e

Dimanche le 21 octobre, a eu lieu au restaurant Moyné, la fête des *Anciens Militaires du 62^e* ; l'an dernier elle était présidée par M. Le Roux, un ancien du 62^e ; cette année c'est le colonel Polonus, vice-président de l'*Union patriotique du Rhône*, qui avait voulu accepter cette mission. Après avoir rappelé que le 62^e a combattu aux côtés du 18^e de ligne, dont il était alors le porte-drapeau, le colonel Polonus vient à parler de la guerre de 1870-71 et s'exprime ainsi :

« Depuis 1871, la France a compris que la virilité d'une nation se trouvait dans l'hommage à rendre à tous ceux qui ont été les victimes de leur dévouement pour défendre la Patrie et partout des monuments ou des plaques commémoratives leur ont été consacrés.

C'est ce qui m'amène à vous rappeler que le 9 septembre dernier nous assistions, avec votre honorable Président, une délégation de l'*Union Patriotique du Rhône* présidée par M. Sanaoze à l'inauguration d'une plaque commémorative offerte à la ville de Vienne par la 26^e section des *Vétérans des Armées de Terre et de Mer* en l'honneur de la glorieuse phalange des enfants de cette localité, braves et héroïques camarades tombés au champ d'honneur.

Encore sous l'impression de cette cérémonie grandiose, à laquelle avaient pris part des délégations d'officiers et une fanfare de l'armée active ; où des discours vibrants de patriotisme avaient remué toutes les âmes, puis-je vous parler d'autre chose que du drapeau, d'honneur et de patrie... Ces mots seuls se pressent sur mes lèvres, parce que seuls ils dominent dans mon cœur... »

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Il est aussi intéressant de suivre les évolutions économiques d'une nation que les guerres plus ou moins heureuses qu'elle peut entreprendre. Si certaines conquêtes se font par les armes, d'autres, non moins importantes, sont la conséquence de la suprématie commerciale et industrielle du pays. Y a-t-il, à ce point de vue, une énigme plus difficile à déchiffrer que la politique actuelle de l'Angleterre ?

À la suite d'une longue lutte intérieure, de la victoire de l'Ouest sur l'Est, l'Angleterre devint libre-échangiste en 1846 et, à partir de cette date, pendant une longue période, elle jouit d'une prospérité à nulle autre comparable ; elle dut cette suprématie à son commerce et rien qu'à son commerce. En 1885, elle fait entendre des plaintes sur la baisse de ce commerce jusqu'alors si florissant. Une autre nation avait osé lutter avec elle, s'était implantée sur ses marchés et était restée la maîtresse de ces places. Dès lors, le premier rôle dans le concert des nations passa à ce pays. L'empire allemand faisait ombre à la puissance anglaise.

À quoi attribuer ce changement ? Était-il dû à ce fait que le commerçant anglais est arrogant et veut imposer sa marchandise, parce que le client vient chez lui et qu'il ne va pas le chercher, alors que le négociant allemand se fait remarquer par sa souplesse et sa politesse obséquieuse, allant de maison en maison quémander un ordre ? Est-ce parce que l'empirisme anglais, son dédain de la science livresque a fait place à ce que l'on est convenu d'appeler le rationalisme allemand, caractérisé surtout par une persévérance méticuleuse ? Est-ce enfin parce que l'Allemagne est une tant au point de vue politique et militaire qu'au point de vue douanier ? Peu importe : le fait est là. Le commerce anglais est obligé de céder devant celui de l'Allemagne.

Hypnotisée par la vue de cet empire, puissant et prospère, la nation d'Albion rêve, elle aussi, d'un vaste empire, plus puissant que l'empire romain, plus vaste que celui que conçut Charles-Quint, plus réel que le Saint Empire romain. Evoquant les créations chimériques de Kinpling, le chanteur de l'Océana, reprenant les conceptions politiques de la « Plus Grande Bretagne » de Ch. Dilke, J. Chamberlain promet à ses électeurs le panbritannisme. Ecoutez-le parler. N'est-il pas grandiose ce rêve, si toutefois il est réalisable :

« Nous sommes des impérialistes, et nous avons enfin fait taire la peur d'être grands, cette peur si lâche qui est la honte du temps passé. Aujourd'hui enfin, la démocratie anglaise se rend compte de la nature, de l'étendue et aussi des perspectives du grand empire qui nous appartient. Pensez-y, messieurs, il s'agit d'un empire comme la terre n'en a encore jamais vu. Pensez à sa superficie ; elle couvre une grande portion du globe. Pensez à sa population ; elle embrasse quatre cent millions d'âmes, appartenant à presque toutes les races existantes sous le soleil. Pensez à l'infinie variété de ses productions ; il n'y a rien de nécessaire, ou d'utile, ou d'agréable à l'homme qui ne se produise à l'ombre du drapeau anglais.

(A suivre)

Le Gérant : FÉLIX SANAOZE.

Imp. P. LEGENDRE et C. Anc. Maison A. Waltener et C^{ie}, LYON.

